

Le Petit VERNOLIO



N°24

Avril 2015

Bulletin d'informations des habitants de Verneuil les bois

<http://mairiedeverneuil.pagesperso-orange.fr/>

Le mot du Maire

Deux événements majeurs ont marqués ce premier trimestre de l'année 2015 :

La course cycliste PARIS-NICE et les élections départementales.

A l'issue des deux tours le Département a basculé d'une majorité de Gauche vers la Droite qui remporte 12 des 19 cantons. (J'en profite pour remercier les 22 électeurs de la commune qui se sont déplacés pour voter).

Le conseil municipal s'est prononcé pour que désormais la commune soit dotée de nom de rues. Tous les habitants qui le souhaitent pourront proposer un nom de rue (avant le 30 avril 2015) toutes les propositions seront soumises au conseil municipal qui décidera en dernier ressort.

Bonnes fêtes de Pâques à vous tous

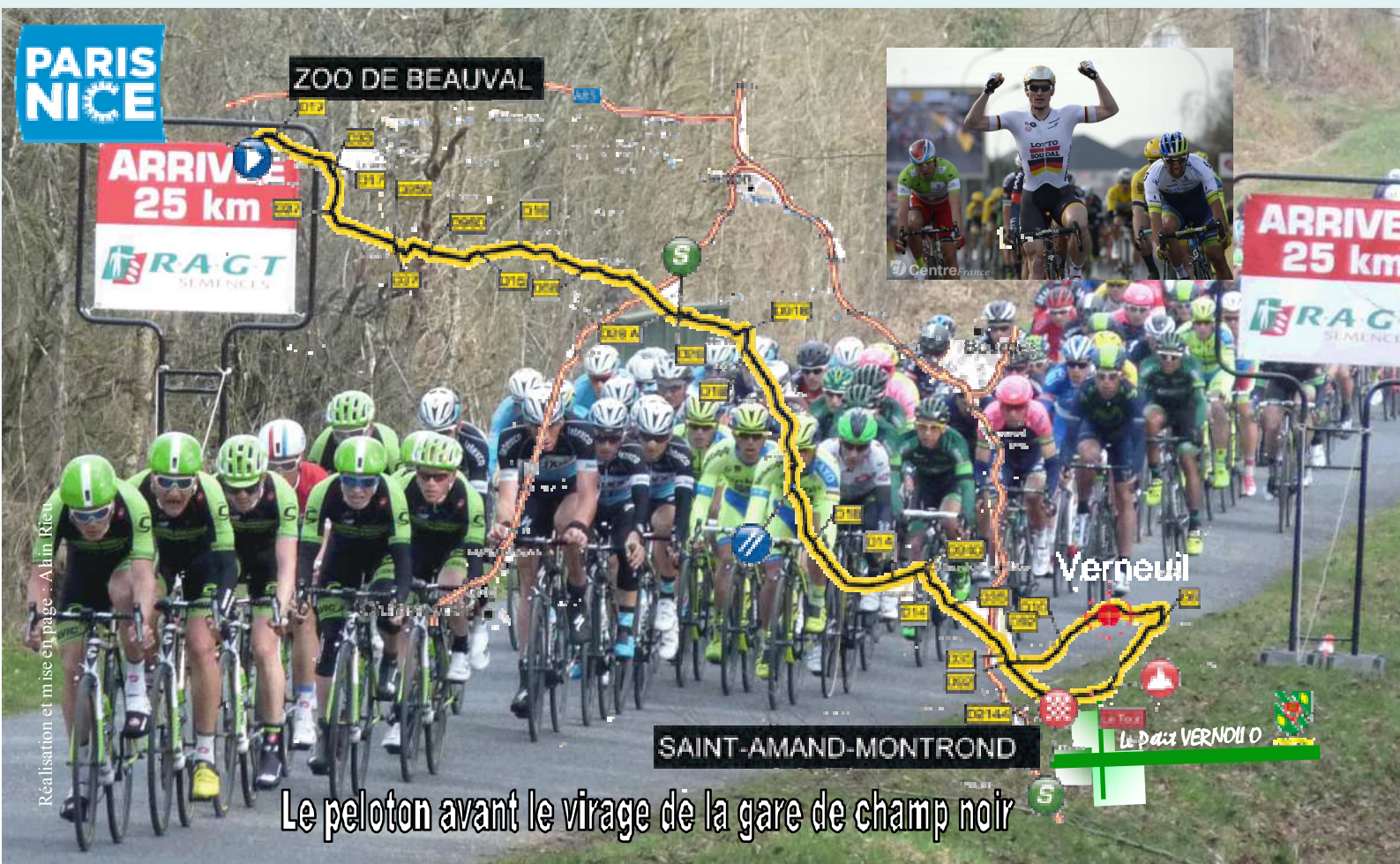
Paris Nice 2015 - Verneuil sur la boucle

Pour sa 73^{ème} édition, la célèbre "Course au soleil" est partie le 8 mars 2015 de **Maurepas** dans les Yvelines. Un parcours en 8 étapes (un prologue, six étapes en ligne et contre la montre à Nice) sur 1 137 km, qui s'achèvera le 15 mars sur le Col d'Eze.

En ce mardi 10 mars 2015, les Saint-Amandois, les amateurs de cyclisme et tous les Vernoliens ont pu profiter du spectacle.

Loin de la ligne d'arrivée, mais sur le tracé de l'étape 2 de l'épreuve nous avons pu assister, quelques secondes, au passage des caravanes et du peloton tant attendu des coureurs. Au passage de Verneuil le groupe reste compact, les échappés du jour ayant été rejoints. Le sprint final est encore loin... 25 km

Le vainqueur de cette 2^{ème} étape, l'allemand André Greipel.





Assainissement

le point à Verneuil...

Deux arrêtés, respectivement du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012, entrés en vigueur le 1er juillet 2012, révisent la réglementation applicable aux installations d'assainissement non collectif. Ces arrêtés reposent sur trois logiques :

- * mettre en place des installations neuves de qualité et conformes à la réglementation
- * réhabiliter prioritairement les installations existantes qui présentent un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution pour l'environnement
- * s'appuyer sur les ventes pour accélérer le rythme de réhabilitation des installations existantes.

La commune de Verneuil possède une seule zone à forte concentration en pollution située dans le Bourg. Le plus souvent il a été constaté le rejet direct des effluents vers les exutoires sans traitement. En effet, des eaux vannes et des eaux ménagères sont rejetées directement, après un simple prétraitement insuffisant pour certain, dans le réseau d'eaux pluviales, les fossés busés ou non et en infiltration sur la parcelle (drain, puisard, etc...).

La problématique majeure est l'émanation d'odeurs nauséabondes qui se dégagent de ces installations classées « non acceptables », doublé de risques d'insalubrité et de nuisances environnementales engendrées par l'absence de prétraitement et de traitement des eaux usées.

Au final on constate que seulement 6,6% des habitations de Verneuil possèdent un dispositif ne nécessitant aucune intervention.

10 installations sont classées « non acceptables », soit 66,7%. Il faut donc pour ces cas trouver des solutions afin que les propriétaires puissent réaliser une réhabilitation de leur système d'assainissement non collectif afin de répondre aux normes actuelles.

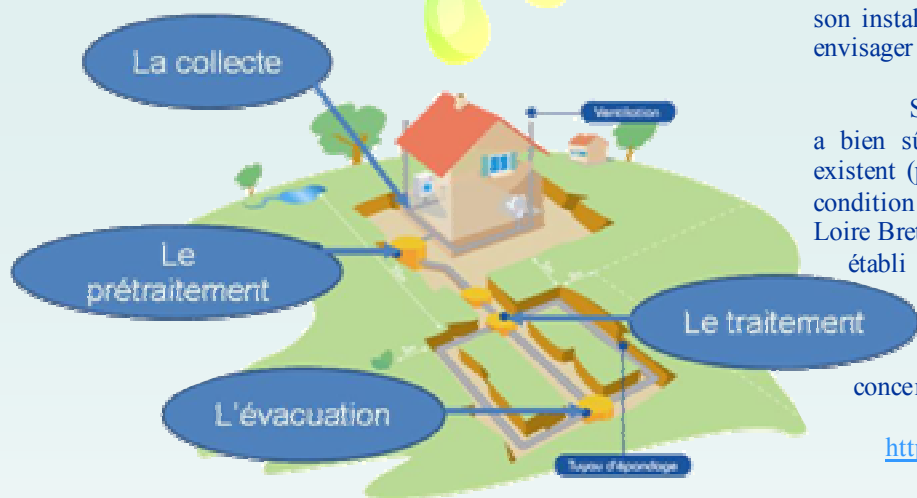
Les installations ne nécessitant pas une réhabilitation dans l'immédiat sont quant à elles au nombre de 4, soit 26,7%. Celles-ci ne disposent pas d'un système d'épuration suffisant sans pour autant être « préjudiciables » à l'environnement ou à la santé humaine ; mais ces systèmes devront être améliorés en fonction des ouvrages manquants pour être classés ensuite en « BON FONCTIONNEMENT ».

Chaque propriétaire a reçu le compte rendu de visite début 2014 et connaît sa situation en ce qui concerne son installation d'assainissement et les travaux qu'il doit envisager sous un délai 1 à 4 ans suivant le cas.

Se lancer dans cette réhabilitation incontournable a bien sûr un coût. Des possibilités de financement existent (prêt à taux zéro d'une durée de 120 mois sans condition de ressources, subvention de l'Agence de l'eau Loire Bretagne). Après avoir contacté un professionnel et établi un devis, vous pourrez constituer votre dossier de subvention et votre demande prêt.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les aides et les prêts sur...

http://www.eau-loire-bretagne.fr/particuliers/aide_financiere

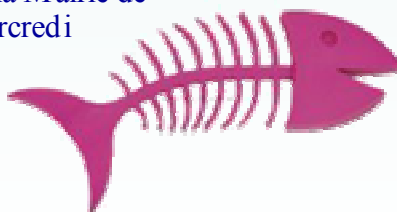


Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

A compter du 1er Avril 2015 la Mairie de Verneuil sera ouverte le mercredi aux horaires suivants...

- ◇ 10 h 30 – 12 h 30
- ◇ 13 h 30 – 18 h 00

Ce n'est pas un poisson d'avril...!



Point sur la carte communale

Le dossier complet de la carte communale a été transmis à la commission départementale de consommation des terres agricoles le 20 février 2015 pour un avis consultatif.

La démarche suivante sera le lancement de la Commission d'enquête. Vous pourrez alors faire valoir vos remarques sur ce document d'urbanisme.

Le dossier complet est consultable sur le site Internet de Verneuil.



Les plantes invasives

Actus

Une espèce animale ou végétale est qualifiée EXOTIQUE ENVAHISSANTE ou INVASIVE dès lors qu'elle est introduite dans un milieu hors de son territoire d'origine et qu'elle a des impacts négatifs écologiques, économiques et/ou sanitaires.

Depuis qu'il a développé le commerce avec l'agriculture et l'élevage, l'Homme est devenu le principal vecteur de déplacement des espèces animales et végétales sur la planète, volontairement ou accidentellement. Avec le développement des empires coloniaux et des flottes de commerce, les XVII^e et XVIII^e siècles marquent l'accélération et l'augmentation des invasions biologiques. A partir du XIX^e siècle, les jardins botaniques et d'acclimatation ont participé à la propagation de plus de 50% des espèces invasives.



Un phénomène qui s'amplifie et s'accélère en Europe.

Ces cinquante dernières années, ce phénomène d'invasion s'est développé de façon alarmante, favorisé par l'accélération des échanges internationaux et la multiplication des réseaux de transport, couplés à de multiples facteurs.

Les invasions biologiques sont considérées, à l'échelle mondiale, comme la 2^{ème} cause de PERTE de la BIODIVERSITÉ après la dégradation des habitats naturels et



**Alien
Invasive
Species**

Parmi toutes les espèces exotiques introduites d'un continent à l'autre, bon nombre se sont adaptées sans causer de dommage... Certaines échappent au contrôle humain et deviennent invasives.

avant la surexploitation de nos ressources naturelles. Celles-ci ont un impact particulièrement nuisible sur les écosystèmes et par voie de conséquence, la société humaine. Tous les milieux, aquatiques et terrestres sont concernés, à des degrés variables, mais la situation s'aggrave.

La prolifération des espèces invasives animales et végétales implique une série complexe d'interactions entre biologie et environnement... Si la plupart ne posent pas de problème dans leur pays d'origine, elles provoquent dans leur nouvel habitat des atteintes multiples pouvant aller jusqu'à la destruction des espèces autochtones...

La lutte curative est très coûteuse pour les collectivités, voir les particuliers et difficile à mettre en œuvre... Pourtant, malheureusement, de nombreuses plantes exotiques envahissantes et ornementales sont encore vendues dans les jardinerie sans précaution « d'emploi ».

Le MOYEN PRÉVENTIF le plus efficace pour ne pas les propager est encore de **ne pas les acheter, ni de les planter** ! Encore faut-il connaître ces plantes et pour ce faire consultez le site Internet de Verneuil.

Des numéros et des noms de rue à Verneuil

Effectuer une livraison à Verneuil... une opération délicate!

Excepté notre facteur qui connaît tous les lieux et habitants de notre village, les livreurs indépendants ont du mal à trouver quelqu'un dans notre immense contrée !

La concurrence actuelle fait que la Poste n'est pas toujours la seule à effectuer les livraisons des objets que vous commandez sur Internet ou dans votre catalogue préféré, et au final nous attendons tous nos livraisons.

je suis perdu

Lors du conseil municipal du 16 mars 2015, il a été décidé de « baliser » notre village, noms de rue et numéros. Un plan de situation, installé devant la Mairie, facilitera grandement la localisation de chacun.

Si vous souhaitez participer à la réalisation de ce projet en nous apportant des idées de noms de rue, n'hésitez pas à nous contacter en Mairie ou à l'adresse courriel suivante : mairiedeverneuil@orange.fr

avant le 30 avril 2015.



Pour la première fois cette année, la Ville de Saint-Amand-Montrond organise une journée des peintres le samedi 25 avril 2015 autour du Lac de Virlay.

Cette manifestation gratuite est une invitation à la découverte du site, à la création et surtout à la rencontre de personnes animées par la peinture. Cette journée permet aux artistes de s'approprier le Lac de Virlay différemment, sous leur regard, à travers différentes techniques (aquarelle, huile, pastel, ...). En fin de journée, l'ensemble des œuvres sera présenté au public.

Journée ouverte à tous... amateurs à vos pinceaux

Site internet : saintamandmontrond.wix.com/journeesdespeintres



À Avord le 11 avril 2015 20 h 30

Depuis quelques années l'Armée de l'air donne un concert gratuit à Avord dans la salle polyvalente. Au programme Jazz & musiques classiques.... Une excellente soirée musicale en perspective.

Journées découvertes de l'Armée de l'air

La Base aérienne 702 d'Avord ouvre ses portes. Le vendredi 17 avril 2015, plusieurs centaines de collégiens vont découvrir l'aviation militaire. Le lendemain, le 18 avril 2015 à partir de 10 h 00 toutes les personnes souhaitant visiter la base aérienne doivent prendre contact avec le service communication au 02 48 68 40 (43 34) ou (41 65) afin de faciliter leur venue le jour J. Nota : ce n'est ni une journée « Portes Ouvertes », ni un « Meeting de l'air » mais tout simplement une journée de présentation de l'Armée de l'air et de ses missions.

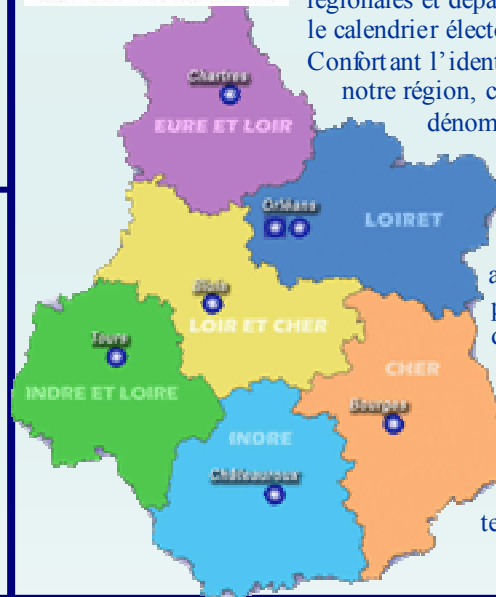
Un nouveau logo pour une nouvelle région...

<http://www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil.html>



Notre Région est dénommée officiellement Centre-Val de Loire depuis le 16 janvier dernier (JO – LOI n° 2015-29 du 16/01/2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral).

Confortant l'identité et la diversité de notre région, cette nouvelle dénomination a été obtenue au terme d'une mobilisation exceptionnelle de la collectivité régionale auprès de l'ensemble des parlementaires, des élus des collectivités en région comme des conseillers économiques et sociaux et des forces vives de nos territoires.



Aujourd'hui, France-Randos c'est 54 131 km de randonnées.

France-Randos est un site dédié aux amoureux de la nature, aux amateurs et aux passionnés de randonnées.

Nous proposons des itinéraires cartographiés dans toutes les régions de France, en Europe et dans le monde entier, pour des balades de tous niveaux. Choisissez la région que vous voulez découvrir, et télécharger le plan topographique de chaque randonnée proposée, accompagné d'un descriptif détaillé sur la durée, la distance à parcourir, l'altitude maxi et mini ainsi qu'une cartographie en profil, sans oublier un commentaire historique et géographique du parcours.

